

Avis d'appel à la concurrence

N° AAC 004/2026

Le **01/04/2026 à 11 :30**, il sera procédé à la salle des réunions de la Division des Affaires Financières et Économiques relevant de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI-Oujda, Sise à avenue THAMI JILALI à Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence N° AAC 004/2026 du 01/04/2026 concernant l' « **Insertion et publication dans un journal national en langue française des annonces du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI Oujda** » à : **Oriental, Oujda-Angad**

- Les cautionnements provisoires ne sont pas exigés :

Le dossier d'appel à la concurrence doit être téléchargé à partir du site du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI-Oujda : <http://www.chuoujda.ma/>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 750 000,00 DH TTC (sept cent cinquante mille Dirham TTC).

- Le contenu ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 9 et 10 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service de Programmation et de la Commande Publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI –Oujda ;
- ✓ Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité à l'adresse : Avenue THAMI JILALI 60050 Oujda-Maroc ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel à la concurrence au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.